



Tout salarié intervenant sur un chantier à proximité des réseaux enterrés ou aériens



1 journée
soit 7h



Intra-établissement



Remise d'une attestation individuelle de formation



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En effet, nous adaptons notre accompagnement ainsi que l'ensemble de nos processus, méthodologie et support à toutes les situations. **Notre référent handicap se tient à votre disposition.**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre la réglementation encadrant la réforme anti-endommagement et identifier ses acteurs
- Distinguer les particularités des réseaux souterrains et aériens dans le contexte du domaine d'intervention
- Identifier les risques afférents aux travaux, assurer les principes de prévention
- Se conformer aux principes de prévention et aux consignes procurés par l'encadrant
- Réussir le QCM AIPR opérateur

PRÉREQUIS

- Lire et écrire le français
- Être âgé de plus de 18 ans
- Détenir un certificat d'aptitude délivré par la médecine du travail

PROGRAMME DE LA FORMATION

MODULE 1: THÉORIE

- Se familiariser avec les rôles, les missions et les responsabilités en qualité d'opérateur
- Distinguer les différents types de réseaux enterrés et aériens
- Identifier les risques relatifs aux réseaux
- Savoir utiliser les équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC)
- Identifier les situations à risques
- Reconnaître un positionnement imprécis des ouvrages et de la technique employée
- Maintenir l'intégrité et le tracé du réseau existant
- Connaître les recommandations à suivre lors d'un accident ou d'un incident
- Connaître la règle des « 4 A »

ASSIMILER LA NOTION DE RESPECT DANS SON ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

- Respect du terrain
- Respect de l'environnement
- Respect des moyens de repérage
- Respect des marquages-piquetages
- Respect des signes avertisseurs et indicateurs

MÉTHODES / MOYENS PÉDAGOGIQUES



- Notre approche pédagogique s'appuie sur des méthodes de pédagogie active et participative : études de cas, échanges d'expériences et mises en situation
- Les participants acquièrent les connaissances réglementaires et techniques nécessaires pour intervenir à proximité des réseaux en toute sécurité, conformément à la réglementation anti-endommagement
- Les séquences pédagogiques abordent le cadre réglementaire de l'AIPR, les responsabilités des différents acteurs, la lecture et l'exploitation des déclarations de travaux (DT), des déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT) et des plans de réseaux, l'identification des réseaux sensibles et non sensibles, les techniques de prévention des dommages, les consignes de sécurité, ainsi que la conduite à tenir en cas d'incident ou d'endommagement d'un réseau
- Les exercices pratiques et études de cas permettent aux participants d'identifier les risques liés à leur activité, d'adopter les comportements appropriés sur le chantier et de préparer efficacement l'examen AIPR de niveau Opérateur
- Feuilles d'émargements
- Questionnaire des attentes de la formation

MÉTHODES D'ÉVALUATION



- L'évaluation est réalisée de manière continue tout au long de la formation au travers de questionnaires, d'échanges, d'études de cas et d'exercices d'application
- Les compétences sont évaluées sur la capacité des participants à identifier les réseaux et les risques associés, à appliquer les prescriptions réglementaires, à respecter les consignes de sécurité lors des interventions à proximité des réseaux, à réagir de manière adaptée en cas d'anomalie ou d'incident et à mettre en œuvre les bonnes pratiques de prévention des endommagements
- Une évaluation théorique, sous la forme de questions similaires à celles de l'examen officiel, permet de vérifier l'acquisition des connaissances nécessaires à la réussite du QCM AIPR Opérateur
- Questionnaires d'évaluation des acquis
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation et évaluation des impacts
- À l'issue de la formation, les participants ayant satisfait aux critères d'évaluation reçoivent une attestation de fin de formation

QUALIFICATION DU FORMATEUR



- Formateur titulaire du certificat AIPR niveau concepteur

